

Préservation et restauration des zones humides

La CANGT, Territoire à Energie Positive, Territoire en action

Octobre 2018 - Mars 2019

CADRE

Il n'est plus à démontrer que les territoires insulaires sont les premiers territoires affectés par le réchauffement climatique global mis en exergue depuis plusieurs années. En conséquence, consciente de la nécessité d'évaluer les impacts de ce réchauffement sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre a réalisé des études conduisant à la définition d'une stratégie territoriale d'adaptation aux effets du changement climatique.

Visant à accompagner le territoire vers une adaptation et une résilience plus forte, ce programme d'actions a été soumis au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire dans le cadre des appels à projets « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », et est labellisé depuis le 11 octobre 2016.



Qu'est ce qu'un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ?

Un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte est un territoire engagé dans une démarche d'excellence environnementale, et qui déploie sur son territoire des actions portant sur les thématiques suivantes :

- **La préservation de la biodiversité**
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets
- **L'éducation à l'environnement.**

Dans ce cadre, au regard du rôle majeur des zones humides et singulièrement du rôle protecteur des zones de mangroves contre la houle cyclonique d'une part, et de leur forte valeur patrimoniale, écologique, faunistique d'autre part, la CANGT ambitionne de contribuer à la protection de ces espaces et d'en limiter les dégradations, notamment par la mise en œuvre d'actions pédagogiques à destination du public scolaire.

OBJECTIFS

La CANGT, de par sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », se doit d'accompagner les changements de comportements, par des actions de sensibilisation du grand public.

Cette opération répond à différents objectifs :

OBJECTIF STRATEGIQUE :

- Mettre en œuvre une action de préservation des espaces naturels et singulièrement des zones humides par des acteurs de la société civile

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Améliorer la connaissance des jeunes publics sur les zones humides, le rôle majeur de ces espaces naturels pour nos territoires insulaires,
- Déclencher une prise de conscience efficace chez cette jeune génération - qui sera le porte-parole de ce projet auprès des autres élèves mais également auprès des adultes (sphère familiale et grand public) - et d'en faire des acteurs actifs de la préservation de leur environnement ,
- Sensibiliser sur l'importance d'une préservation de ces milieux naturels par l'ensemble des acteurs de la société civile, et ainsi favoriser l'émergence de comportements responsables dans le temps.

PARTENAIRES

- Rectorat,
- Ministère de la transition écologique et solidaire,
- Pôle Relais Zones Humides Tropicales,
- Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres,
- ONF,
- Guadeloupe Port Caraïbes,
- Parc National,
- Communes membres.

PUBLIC

- Classes de collège, niveau 5ème / 4ème

DATE, HORAIRE, LIEU

- Date de lancement du projet : **Juillet 2018**
- Date limite de retour des réponses : **Septembre 2018** par voie électronique (cf. fiche d'inscription)
- Nombre d'écoles : **maximum 5 classes, à raison d'une classe par commune.**

Les actions se déroulent sur l'ensemble du territoire communautaire, sur la **période scolaire 2018 - 2019**.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre souhaite proposer pour la rentrée de septembre 2018, la mise en œuvre de ZHE dont la thématique centrale sera « l'adaptation au changement climatique » et répondant aux enjeux de :

- Préservation de la biodiversité,
- Prévention des risques d'inondations,
- Protection des espaces littoraux.

Il s'agit à travers un programme d'actions de construire une progression pédagogique dans la démarche de préservation des espaces naturels et littoraux du territoire, avec une volonté d'acquisition de connaissances, et de partage de retours d'expériences concernant les différentes actions mises en œuvre par les scolaires engagés dans ce projet.

Afin de bénéficier d'une expertise technique pour la mise en œuvre ce projet, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage, M. Pascal SAFFACHE, qui accompagnera les classes inscrites dans la démarche durant l'année scolaire 2018-2019.

Le déroulement proposé est le suivant :

Identification des sites pilotes

- En partenariat avec le Pôle Relais Zones Humides Tropicales (PRZHT), les sites les plus adaptés pour les opérations de replantation, seront identifiées.

Création d'une pépinière

- Les "ambassadeurs ZHE" seront accompagnés pour la mise en place d'une pépinière scolaire de palétuviers dont les plants matures viendront alimenter plusieurs sites de leur commune (participation active à un projet de replantation de mangroves de grande envergure).
- L'expertise scientifique et technique sera apportée par M.SAFFACHE, le PRZHT, ainsi que le Port Autonome de la Guadeloupe.
- Les moyens logistiques, ainsi que la fourniture des matériels nécessaires à la conception des pépinières seront pris en charge par la CANGT et les partenaires associés au projet.

Classes vertes

- Les "ambassadeurs ZHE" se rendront 2 à 3 fois sur les sites afin de planter eux même les plants qu'ils auront fait pousser, et réaliser un suivi de ceux-ci.
- Ils seront invités à proposer un nom et une "mascotte" pour la ZHE porté par leur établissement

Création d'une exposition itinérante

- Une exposition itinérante comprenant plusieurs modules sera à concevoir, chaque école engagée ayant la responsabilité de la conception du module attribué.
- Les outils pédagogiques seront réalisés intégralement par les élèves ou en collaboration avec eux : supports de communication (affiches, expositions, vidéos...).

Dans le cadre de ce projet,

- L'ensemble des écoles bénéficieront de l'intervention en classe et sur le terrain, d'animateurs spécialisés sur la thématique « mangrove » et plus largement « restauration de site », « changement climatique » et « préservation du patrimoine naturel ». Les approfondissements seront réalisés avec les enseignants encadrant la mise en œuvre du projet.
- les productions des scolaires (nom de la ZHE, mascotte), ainsi que l'exposition itinérante conçue à « plusieurs mains » par tous les « Ambassadeurs ZHE » seront présentées au grand public, notamment dans le cadre de la 2^{ème} édition du Village Energie Climat organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, et seront également consultables sur les sites internet de la CANGT et des partenaires.

Un suivi de l'évolution des différentes ZHE sera défini avec les différents partenaires au-delà de la période de mise en œuvre de la convention TEPCV de la CANGT.

PLANNING PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Planification prévisionnelle - Projet ZHE NGT	2018						2019					
	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
Identification des sites pilotes pour les ZHE												
Analyse et choix des palétuviers prévus pour la replantation												
Co-construction du cahier des charges pour la mise en œuvre des pépinières												
Inscription projet ZHE												
Visites des sites retenus												
Visites de pépinières opérationnelles												
Mise en place des pépinières: présentation des protocoles, accompagnement technique sur site, définition du protocole de suivi												
Rencontre interclasses ZHE : échange sur la mise en place de leurs pépinières respectives + identification et répartition des modules pour la conception de l'exposition permanente												
Actions d'accompagnements scientifiques et techniques pour la construction du module d'exposition												
Définition d'un nom et d'une mascotte pour la ZHE												
Conception du module attribué												
Accompagnement à la production d'un plaquette informative de l'action menée par l'école (plaquette support de la signalétique qui sera mise en place sur le site d'accueil, et qui pourra être éditée pour diffusion au sein de l'établissement)												
Actions de replantation et mise en place de la signalétique (calendrier de mise en œuvre à vérifier)												
Journée porte ouverte pour présentation aux parents, et autres classes + mini conférence sur le réchauffement climatique et le rôle de la mangrove + présentation de l'action réalisée au cours de l'année et identification de la classe qui reprendra l'opération (semaine du développement durable) - 1j / école au cours de la semaine												
Exposition du projet lors du village Energie Climat (période prévisionnelle)												
Suivi ZHE (PRZHT)												

CONTACT

CANGT - Direction Environnement et développement durable

Chargeée de mission Energie-Climat : Doris MIRRE / Mail : doris.mirre@cangt-guadeloupe.fr / Tél : 0590 48 77 80